



**SJBS**  
SRJ CLAIR VAL

Service Résidentiel pour Jeunes  
Agréé par l'AViQ – MAH 250

Rue de la Sapinette 37 – 5020 SUARLEE  
Tél. : 081/73.07.73 - Fax : 081/40.87.67

accueilclairval@gmail.com  
[www.srj-clairval.be](http://www.srj-clairval.be)

Suarlée, le 05 janvier 2021

A l'attention des parents de .....

Madame, Monsieur,

Cette lettre pour vous informer de notre action de prévention dans le cadre de la pandémie COVID 19.

Nous avons mis au point un **PLAN INTERNE D'URGENCE**. Celui-ci est transmis à toutes les autorités qui entourent notre service.

- Il prévoit une **cellule de crise COVID**. Les personnes qui en sont membres sont S. Martinus, directeur, V. Beeckmans, Sous-directrice, M. Davister, coordinateur logistique, B. Defurnaux, coordinatrice hébergement, D. Descamps, coordinateur de secteur, une infirmière et notre Conseillère en prévention I. Gilles.
- Il comprend des dispositions qui concernent les familles et vos jeunes. ***L'objectif est d'assurer la santé de tous et d'empêcher la propagation du virus.***
- En voici un résumé :
  - **Les règles générales :**
    - ✓ La distance de sécurité entre les adultes : 1m50
    - ✓ Le port du masque obligatoire dès que la distance de sécurité ne peut pas être maintenue entre adultes et jeune et entre adultes.
    - ✓ L'hygiène des mains : lavage très réguliers des mains et gel hydro-alcoolique lorsque se laver les mains est difficile.
  - **Vous êtes en visite à Clair Val :**
    - ✓ Les personnes qui présentent des symptômes COVID ou testées positives il y a moins de 15 jours, ou les personnes en quarantaine sont interdites sur le site de Clair Val et ne peuvent pas venir à une réunion ni rencontrer leur jeune.

- ✓ Il faut un rendez-vous pour se présenter à Clair Val. Nous tenons un registre de toutes les personnes qui sont venues.
- ✓ La salle d'attente est à l'extérieur, sous tente.
- ✓ Port du masque : est obligatoire pour tous les visiteurs dès l'entrée sur le site de Clair Val.
- ✓ Se laver les mains avec du gel hydro alcoolique, obligatoire dès l'entrée à l'Accueil.
- ✓ Les toilettes : des toilettes sont réservées aux visiteurs, pas dans le bâtiment administratif mais tout près, on vous indiquera le lieu.
- ✓ Dans les locaux pour vous rencontrer, la fenêtre restera ouverte.
- ✓ Les lieux de vie ne sont accessibles qu'aux jeunes et aux travailleurs. Aucun visiteur ni même les parents ne peut y entrer. Les parents peuvent se présenter à la porte du pavillon seulement pour conduire ou rechercher leur jeune, lorsqu'ils sont attendus.

○ **Les réunions en dehors de Clair Val :**

- ✓ Les visites à domicile ne sont pas permises pour le moment.
- ✓ Les membres des équipes peuvent participer à une réunion dans un autre service en respectant le protocole de ce service.

○ **Pour votre jeune :**

- ✓ Les jeunes de 12 ans et plus doivent porter un masque dès qu'elles entrent dans un bâtiment autre que leur pavillon, à l'école et dans les transports.
- ✓ Tous les jeunes, même ceux de moins de 12 ans doivent porter un masque dans les transports, de Clair Val ou scolaires.
- ✓ Les parents doivent fournir 5 masques lavables pour leur jeune, nominés.
- ✓ Nous avons développé les appels par vidéo, pour la grande satisfaction des jeunes. N'hésitez pas à faire appel à ce dispositif, si ce n'est déjà fait.

○ **Test de dépistage, quarantaine et isolement :**

- ✓ Un jeune du pavillon présente des symptômes
  - Le médecin est contacté (Dr Raveschot ou la garde médicale). Le médecin décide si le jeune doit être testé.
  - Si le jeune est testé, il entre en isolement, et son pavillon en quarantaine. Le jeune rentre si possible en famille. Nous vous contacterons immédiatement.
  - Si le test est négatif, fin de quarantaine pour tous les jeunes.
  - Si le test est positif, le jeune poursuit son isolement 7 jours à partir du jour du test, l'isolement se fait si possible en famille.
  - Les autres jeunes sont en quarantaine 10 jours à partir du jour de l'identification des symptômes par le médecin.
- ✓ Le parent d'un jeune appelle pour dire que lui-même ou une personne vivant sous son toit est testé positif.
  - Si le jeune rentre tous les week-end en famille, le jeune y retourne immédiatement pour une quarantaine de 10 jours à partir du dernier dimanche en famille. L'équipe assure un suivi de soutien en famille, par des appels téléphoniques ou vidéos régulier.
  - Si le jeune n'y a pas passé le dernier we mais qu'il est prévu qu'il aille en famille le we suivant, il doit rester à Clair Val ; le we en famille est postposé à la fin de la période d'isolement du parent.

- Si le parent devait venir en visite, la visite est interdite, postposée à la fin de son isolement.
  - Si le parent appelle alors que le jeune est en famille, le jeune y reste en isolement, jusqu'à la fin de la période, soit 10 jours après le test de la personne positive. Si le jeune est dans une situation difficile en famille, il est demandé de contacter le médecin pour être testé immédiatement. Si possible attendre le résultat du test en famille, si non, retour à Clair Val, en quarantaine dans son pavillon.
- ✓ Un parent d'un jeune ou une jeune nous appelle pour dire qu'il.elle a eu un contact à risque lors de la visite en famille.
- Le jeune reste en famille ou y retourne s'il a passé le week-end en famille.
  - S'il peut y rester pour une quarantaine de 10 jours, il y reste. L'équipe de Clair Val assure un soutien en famille et suit la situation. Au cas où le jeune présente des symptômes, la famille devra contacter son médecin traitant et faire tester le jeune. Le jeune pourra revenir à Clair Val suite au test s'il est négatif, et après la période d'isolement s'il est positif.
  - Si le jeune est dans une situation difficile en famille, il est demandé de contacter le médecin pour être testé immédiatement. Si possible attendre le résultat du test en famille, si non, retour à Clair Val, en quarantaine dans son pavillon.
- ✓ L'école du jeune nous appelle pour dire que la classe est mise en quarantaine.
- Si le jeune rentre tous les week-end en famille, le jeune y retourne pour la durée de la quarantaine. L'équipe assure un suivi de soutien en famille, par des appels téléphoniques ou vidéos réguliers.
  - Si le jeune reste à Clair Val, il reste dans son pavillon.
  - Une surveillance d'éventuels symptômes s'impose, qu'il reste à Clair Val ou en famille.
- **Dispositif de quarantaine des pavillons :**
- ✓ Un pavillon est mis en quarantaine
- Lorsqu'un ou plusieurs jeunes sont testés, dans l'attente des résultats du test.
  - Lorsqu'un ou plusieurs jeunes présentent des symptômes, en attendant le test.
  - Lorsqu'un ou plusieurs jeunes ont eu des contacts rapprochés avec une personne positive.
  - Lorsque plus de 2 membres de l'équipe qui ont travaillé avec les jeunes sont testés positifs ou présentent des symptômes interpellants
- ✓ En cas de quarantaine du pavillon, voici les conséquences pour les jeunes :
- Retour en famille des jeunes pour qui c'est possible, qu'il soit ou non symptomatique, testé ou non. Nous vous contacterons immédiatement.
  - L'ensemble des jeunes du pavillon ne vont pas à l'école.
  - Surveillance accrue des symptômes éventuels des jeunes, prise de t° matin et soir.
  - Port du masque par le professionnel ET par le jeune de 12 ans et plus qui présente des symptômes ou qui est testé.

- **Dispositif d'isolement des pavillons :**
- ✓ Un pavillon est mis en isolement
  - *Si 1 jeune* est testé positif, ou présente des symptômes qui font établir par le médecin qu'il doit être en isolement en l'attente du résultat du test, l'isolement se fait dans son pavillon qui lui est en quarantaine.
  - *Si 2 jeunes* du pavillon sont positifs ou présentent des symptômes tels que le médecin le suspecte fortement, l'ensemble du pavillon est en isolement 7 jours après le test, ou après l'apparition des symptômes ou + de 7 jours si les symptômes persistent (3 jours après la fin des symptômes).
  - *Si 3 jeunes ou plus* sont positifs ou présentent des symptômes tels que le médecin le suspecte fortement, ils sont ensemble, à l'exclusion des autres jeunes dans un pavillon d'isolement. Le groupe dont ils sont issus est en quarantaine 10 jours.
- ✓ En cas d'isolement du pavillon, voici les conséquences pour les jeunes :
  - Retour en famille des jeunes pour qui c'est possible, qu'il soit ou non positif, qu'il ait ou non les résultats du test. Assurer un suivi de soutien en famille par des appels ou vidéos réguliers. Prévenir la famille qu'elle doit s'isoler avec le jeune.
  - Pas de visite, pas de sortie extérieure, pas de participation à une réunion, pas d'école.
  - Pour le jeune seul en isolement, il restera à l'écart du groupe.
  - Surveillance accrue des symptômes éventuels des jeunes, prise de t° matin et soir.
  - Les éducateurs utiliseront des équipements de protection individuels adéquats et recommandés.

Ce Plan Interne d'Urgence nécessite **votre collaboration**. **La confiance réciproque** entre nos équipes et vous est essentielle, nous comptons dessus et voulons au mieux la cultiver ! N'hésitez pas à nous contacter pour demander des explications complémentaires.

Nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle ou toute aide utile.

Nous souhaitons que 2021 soit une année d'espoir pour tous !

Pour les équipes de Clair Val,  
Véronique Beeckmans  
Sous-directrice

*Rappel : Il est nécessaire que vous fournissiez à votre jeune au moins **5 masques lavables**, marqués à son nom. Merci de vous assurer régulièrement qu'il a bien ses masques et de les remplacer si nécessaire !*